

## Résumés

**SLACK, E.:** « Une évaluation préliminaire de la nouvelle Ville de Toronto » [A Preliminary Assessment of the New City of Toronto]. La nouvelle ville de Toronto a été créée le 1er janvier 1998, remplaçant ainsi l'ancien palier métropolitain de gouvernement et ses six municipalités constituantes de palier inférieur par un seul niveau de gouvernement. Le présent article donne une évaluation préliminaire de la création de cette nouvelle ville de Toronto en mettant l'accent sur l'aspect financier. Il donne un compte-rendu des aspects historiques relatifs à la création de la nouvelle ville, établit le bilan financier et donne une première analyse de l'impact. L'article évalue les raisons qui sous-tendent la restructuration et conclue qu'il est improbable que cet effort de restructuration résultera en un déclin des coûts; il ne résoudra pas non plus les nombreux problèmes auxquels fait face la nouvelle ville de Toronto tels la pauvreté grandissante, la détérioration de l'infrastructure et l'instabilité financière. Néanmoins il y avait sans doute d'autres bonnes raisons de fusionner. Celles-ci incluent, entre autres, une présence plus grande pour le développement économique, une plus grande équité dans l'impact des taxes foncières, un nivellement à la hausse des services locaux de sorte que chacun reçoit le même niveau de service et une voix plus grande pour Toronto à travers la province et le pays.

**POLE, D.:** « Perspectives de fusion » [Amalgamation Perspectives]. L'enquête auprès des citoyens de la municipalité régionale de Halifax (MRH) en 1999 est utilisée afin d'étudier les réponses des citoyens à une fusion municipale qui a créé cette même municipalité régionale. L'analyse fournit une évaluation des citoyens de cette municipalité régionale de la fusion et suggère des facteurs qui expliquent cette évaluation telle que mesurée par une variable composée que l'on a nommée « perspectives de fusion ».

La grille d'explication inclut des variables qui caractérisent le citoyen individuel, les perspectives des citoyens concernant l'impact de la

fusion sur les services municipaux et les évaluations des citoyens quant à la performance en matière de gouvernance. Le modèle le plus simple utilise seulement trois variables -- les perspectives sur la gouvernance, les perceptions de l'espace rural dans la MRH et une évaluation d'un service particulier -- afin d'expliquer la perspective des citoyens en ce qui a trait à la fusion. Une évaluation favorable sur ces trois dimensions est associée à une évaluation favorable de la fusion MRH.

**VOJNOVIC, I.:** « La fusion municipale, l'aménagement régional et la responsabilité fiscale: L'expérience récente de deux provinces maritimes » [Municipal Consolidation, Regional Planning and Fiscal Accountability: The Recent Experience in Two Maritime Provinces]. Ceux qui appuient la fusion municipale raisonnent que dans les régions urbaines caractérisées par des externalités inter-juridictionnelles, l'élargissement des limites municipales pour y inclure tous les agents économiques pertinents est une initiative qui assurera la responsabilité fiscale. Toutefois, il y a quelques problèmes potentiels qui relèvent des fusions et de l'harmonisation des structures fiscales dans les situations où il y a des normes et des niveaux de services différents entre les municipalités concernées par une fusion. Ceci est particulièrement évident dans la situation de fusion entre des municipalités rurales et urbaines. À moins que les différences en terme de niveaux et de normes de services sont prises en considération dans l'élaboration de la structure de la fiscalité, des iniquités et des inefficacités peuvent même être aggravées après de telles fusions, le contraire de ceux qui appuient les fusions suggèrent.

**BISH, R.:** « Des cheminements alternatifs pour les régions métropolitaines: la région Capital de la Colombie britannique » [Evolutionary Alternatives for Metropolitan Areas: The Capital Region of British Columbia]. Il existe différents points de vue et de politique concernant l'affectation des fonctions aux différents gouvernements locaux et concernant la question du rôle du gouvernement provincial

dans cette décision. Dans cette étude, on décrit l'évolution de « qui fait quoi » en Colombie britannique où les municipalités sont créées et réorganisées par l'initiative citoyenne, et où la division des responsabilités entre les municipalités et le gouvernement régional est entreprise par les municipalités elles-mêmes. L'analyse démontre que dans la région Capital, ayant une population de 335.000, les 88 élus municipaux des 12 municipalités coûtent moins de 0,5 % des dépenses municipales totales, et qu'ils ont utilisé des alternatives à l'offre des services, incluant l'affectation des infrastructures lourdes au gouvernement régional afin de pouvoir produire les services à une échelle appropriée. Cette étude de cas démontre que les élus et les citoyens ont organisé la production des services locaux dans la région Capital de façon efficace tout en maintenant un nombre de citoyens peu élevé par élu dans le cadre de petites municipalités qui sont restées distinctes.

**FISCHLER, R. and J.M. WOLFE:** « La restructuration régionale à Montréal : une analyse historique » [Regional Restructuring in Montréal: An Historical Analysis]. Dans cet article, nous présentons un survol historique des efforts entrepris dans le but de créer une forme quelconque de gouvernement métropolitain et sa région. Ces efforts ont commencé dans les années 1920 et ont emmené la création de certaines institutions régionales aux années 1970. Une structure vraiment métropolitaine a été en pourparlers dans les dernières années du siècle. Nous traitons d'une variété d'enjeux --économique, politique, environnemental et linguistique -- qui ont façonné le débat au fil des ans et nous soulignons le rôle de la réduction du déficit et de la décentralisation des responsabilités gouvernementales au cours de ce dernier effort de restructuration municipale.

**QUESNEL, L.:** « Réorganisation municipal au Québec » [Municipal Reorganization in Quebec]. Plusieurs rapports d'experts et de commission d'enquête se sont penchés sur les problèmes urbains au Québec depuis une trentaine d'années. La dernière d'entre elles, la

Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales (Commission Bédard) se distingue des précédentes puisque l'essentiel de ses recommandations est en voie d'être mis en application. Dans ce texte, nous examinons le contenu du rapport Bédard de même que le plan de réorganisation municipale proposé par le Gouvernement du Québec pour y donner suite au cours des premiers mois de 2000. L'analyse de ces deux étapes de la réforme gouvernementale est réalisée à partir de notions empruntées à Kingdon (1995). Nous constatons que, si le courant politique a rendu difficile le passage du plan de réorganisation au stade des décisions, ce dernier a, par ailleurs, été rendu possible par le rapprochement du courant relié à la définition du problème et de celui des priorités gouvernementales.

**SANCTON, A.:** « Les regroupements municipaux, la restructuration des services et les impôts fonciers: est-ce que le gouvernement Harris avait un plan pour les municipalités de l'Ontario? » [Amalgamations, Service Realignment and Property Taxes: Did the Harris Government Have a Plan for Ontario's Municipalities]. L'objet de cet article est de montrer que les changements commandités par le gouvernement Harris en Ontario concernant les affaires municipales n'étaient pas en conformité ni avec les provisions de sa programme politique, *La Révolution de bon sens*, ni avec ses autres annonces pré-électorales. Antérieurement à son élection en 1996, le parti conservateur était contre les fusions municipales forcées; n'avait pas un projet pour la réorganisation des finances des commissions scolaires et des municipalités; et était contre (au moins à Toronto) le « market-value assessment. » En gouvernement, cependant, il a réalisé chacune de ces politiques. Néanmoins, les conservateurs de M. Harris ont agi concernant les municipalités ontariennes sur la base des objectifs politiques cohérents.

**MCDAVID, J.:** « Les alternatives pour l'offre des services municipaux par les collectivités locales au Canada: les coûts de l'offre des services de gestion de déchets solides » [Alternative Service Delivery in

Canadian Local Governments: The Costs of Producing Solid Waste Management Services]. L'Institut des collectivités locales à l'Université Victoria a entrepris trois enquêtes auprès de ceux qui font la collecte de déchets résidentiels solides et de matériaux résidentiels pour le recyclage, et des sites d'enfouissement à travers du Canada. Les résultats de l'enquête sur la collecte de déchets résidentiels solides appuient une hypothèse centrale à la théorie polycentrique de gouvernance urbaine, à savoir que le secteur privé a tendance à être plus efficace que le secteur public dans l'offre de ces services. En contraste, les résultats de l'enquête sur la collecte de matériaux résidentiels pour le recyclage montrent que les coûts unitaires des secteurs privé et public dans l'offre de ces services sont très semblables. Bien que l'implication de compagnies privées dans l'opération des sites d'enfouissement soit associée à des coûts par tonne moins élevés, le rapport n'est pas significatif sur le plan statistique. Les résultats des trois enquêtes peuvent être combinés afin de comparer les coûts de la collecte sélective à ceux de la collecte traditionnelle et à ceux associés avec les sites d'enfouissement. Même avec l'hypothèse que 50 % des déchets solides soient recyclés (ce qui représente l'objectif provincial typique au Canada), le recyclage coûte plus cher que la collecte traditionnelle et l'enfouissement. Le recyclage est rarement rentable et notre engagement de réduire le volume des déchets solides destiné à l'enfouissement a entraîné une hausse des coûts au contribuable pour la gestion de déchets solides pour les collectivités locales au Canada.